

CAP Tennis de table

Compte - rendu de l'assemblée générale ordinaire **du 11 septembre 2020.**

Le Président ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence, réunion dans un moment difficile.

1/ Rapport moral :

René Lietta présente les événements de la saison, évidemment très marqués par la pandémie. Il rapporte donc la situation avant et après Covid, l'avant bénéficiant d'une situation confortable, sur le nombre d'équipes, d'entraînements jeunes et compétiteurs. L'après Covid est logiquement impacté par un arrêt brutal, comme l'ensemble des activités, avec un démarrage complexe et encadré par un certain nombre de contraintes.

Il évoque les réflexions menées pour permettre cette reprise, en lien avec la Ville et l'OMS.

Il remercie en fin le bureau du CAP, pour les échanges en toute confiance et sérénité.

Sans remarques sur ces éléments, **le rapport moral est approuvé.**

2/ Rapport sportif 2019-2020:

Le rapport est forcément restreint, du fait de l'arrêt de la deuxième partie de saison. René Lietta tient néanmoins à souligner des résultats sportifs intéressants, avec le maintien des équipes (8), la participation active de 20 jeunes à l'entraînement et la bonne tenue du stage de février.

3/ Rapport financier :

Philippe Maréchal présente les éléments financiers relatifs au club.

Il précise que la saison présente un solde positif de 639.39 €, soit 6414.38 € sur le compte courant. Il est à prendre en compte que cette bonne situation doit faire l'objet d'une vigilance, rendue fragile du fait de la dépendance à la subvention de la Ville et de l'organisation du loto.

Il présente l'ensemble des dépenses et recettes, ainsi que le bilan du loto, que le CAP a eu la chance d'organiser.

Le rapport entendu, et sans opposition, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

4/ Année 2020-21

Approbation des statuts et élection du Bureau :

Anthony MESSIKA reprend les statuts rédigés, et rappelle les règles de l'élection du Bureau.

Sur les membres actuels, 3 sont proposés au renouvellement, Philippe Maréchal, Anthony Messika et Patrice Delon.

Suite à la proposition de remplacement, 3 personnes font actes de candidature, Philippe Maréchal, Anthony Messika et Patrice Delon. Après le vote des adhérents, et l'approbation à l'unanimité, le Bureau pour l'année à venir est constitué de la manière suivante :

- _ Président : René Lietta
- _ Vice-Président : Théo Prévalet
- _ Vice-Président : Florian Carrez
- _ Trésorier : Philippe Maréchal
- _ Secrétaire : Anthony Messika

- _ Secrétaire-adjoint : Michel Maugain
- _ Conseiller : Patrice Delon
- _ Conseiller : Etienne Godard

Cotisations :

Au vu des résultats financiers, le bureau propose de maintenir les tarifs de l'année précédente. Les tarifs de l'adhésion au club pour l'année 2020-2021, suite à l'aval de l'assemblée, sont :

- _ licence promotionnelle : 50 €/an ;
- _ licence traditionnelle : 100 €/an ;
- _ licence jeune : 100 €/an.(entraînement du mercredi inclus).

Ecole tennis de table :

Philippe Maréchal et Florian Carrez présentent les possibilités d'entraînement proposés, et mis en œuvre faute d'entraîneur disponible au sein du comité du Doubs de Tennis de Table. Les deux joueurs proposeront deux créneaux le mercredi soir. Philippe Maréchal entraînera les joueurs débutants le mercredi de 17 heures à 18 heures 30 et Florian Carrez enchaînera avec les joueurs confirmés de 18 heures 30 à 20 heures.

Demande de licence :

René Lietta rappelle la nécessité de s'engager dans les meilleurs délais, pour des raisons évidentes d'organisation. Il indique également la nécessité de vérifier la date de validité du certificat médical, valable 3 ans, par ailleurs affichée dans la salle à droite du listing, A CONDITION de remplir et signer OBLIGATOIREMENT le questionnaire de santé la 2^{ème} puis la 3^{ème} année.

Critérium :

Les joueurs souhaitant participer au critérium informent le bureau, étant rappelé que l'inscription est prise en charge par le club.

Equipes jeunes : En première phase, à cause de la pandémie, les jeunes manquent à l'appel. Nous espérons pouvoir inscrire une équipe en deuxième phase avec de nouveaux joueurs. Ceci est d'ailleurs une obligation pour tout club ayant des équipes qui évoluent en championnat régional.

Entraînements du matin, organisation :

Le nombre de joueurs pratiquant étant limité par le nombre de tables mises à disposition (5 au lieu de 9), il sera potentiellement nécessaire de mettre en œuvre des dispositions pour définir à l'avance les présences, soit par demi-journée, soit par créneaux horaires. Comme il est difficile pour l'heure de connaître le nombre réel de personnes souhaitant jouer, il conviendra donc de revoir l'organisation dans la mesure où des difficultés sont rencontrées.

Liens internet :

Théo Prévalet et Florian Carrez évoquent la médiatisation du club, et particulièrement la page Facebook créée. La page rencontre un succès intéressant, et ce qui prouve l'importance essentielle de ce développement. Ils font également état des autres points d'informations, site internet...

Afin d'alimenter les liens, ils rappellent l'importance de leur communiquer les informations intéressantes, et notamment les résultats des compétitions sportives, de manière à faire vivre les sites.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la réunion, excuse le bureau qui ne peut cette année organiser le verre de l'amitié., et souhaite la meilleure année possible suivant les conditions.